

flash de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE - MARS 2022

LES PLACEAUX - LE PETIT FUMERAULT - LE MOULIN FUGET - LA RACINE - LE MOULIN DU BERCEAU
 LES CHAMPS BLANCS - LE MOULIN DE VILLE - SUR OCRE - FOUROLLES - SAINT-MARTIN-SUR-OCRE
 LES FLEIX - SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF - FRAUVILLE - BIGNON - LA RUE NEUVE - BOISSERELLE
 LES BRÛLERIES - CHARMANT - LA CHAUME AUX CHEVRES - LES ARCHONS - LES GRÊLONS - JEUILLY



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

UKRAINE QUELLES ACTIONS POSSIBLES AU VAL D'OCRE ?

Le monde est subitement affecté par la tragédie ukrainienne. L'émotion que suscite la détresse du peuple ukrainien s'accompagne d'un grand élan de solidarité qui s'exprime dans toute la communauté européenne.

Un grand nombre de nos concitoyens se sont manifestés pour venir en aide à nos semblables ukrainiens. Dons financiers, matériels, accueil à domicile dans notre commune sont évoqués. Comment bien réagir pour optimiser l'aide apportée aux ressortissants ukrainiens ?

Ci-dessous, nous vous indiquons comment il est actuellement possible d'agir pour leur venir en aide. Pour toute question qui se poserait à vous, n'hésitez pas à appeler la mairie au 03 86 91 51 78.

*Les membres
de la commission des Affaires sociales*

■ DONS FINANCIERS

Attention aux organisations douteuses ! Mieux vaut passer par les associations humanitaires reconnues d'utilité publique comme la Croix-Rouge française et son adresse dédiée aux dons :

Croix-Rouge française,
CS20011 - 59895 Lille Cedex 9
<https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine/~mon-don>.

Vous pouvez également contacter la Protection civile à l'adresse numérique :
mission.ukraine@protection-civile.org
ou au téléphone : 01 41 21 21 21.

Ou toute autre association sérieuse en qui vous avez confiance.

■ DONS MATÉRIELS

Un point de collecte est organisé à la mairie aux heures d'ouverture. Attention, ne sont acceptés que les cartons fermés avec du scotch et sur lesquels est écrit au feutre le contenu. Les sacs en plastique ne sont pas acceptés. La municipalité emportera ces cartons jusqu'à l'antenne de la Protection civile située à Auxerre, qui se chargera de leur acheminement jusqu'en Ukraine.

Exemples de dons

Logistique : lits de camp, sacs de couchage, couvertures de survie, matériels électriques (lampes, projecteurs, générateurs, rallonges).

Hygiène : gels et savons, dentifrice, brosses à dents, lait maternisé, couches, médicaments non périmés, rasoirs, mousse à raser, protections périodiques.

Secours : gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériels de suture, blouses médicales, bandages élastiques, garrots, pansements hémostatiques, lecteurs à glycémie, pansements, solutions antiseptiques, matériel médical.

■ HÉBERGEMENT

Contactez la mairie pour manifester votre intention d'accueillir des réfugiés chez vous. Un formulaire vous permettra d'indiquer les caractéristiques du logement que vous mettez à disposition ainsi que sa disponibilité. L'hébergement dans le département est coordonné par la Préfecture de l'Yonne. Si vous hébergez une famille ukrainienne, une association vous accompagnera durant cette période.

Par ailleurs, n'hésitez pas à signaler des compétences linguistiques qui aideraient à la communication entre les réfugiés et nos concitoyens, en anglais, ukrainien ou russe.

Un grand merci pour votre générosité.